

Manuel de l'utilisateur

Outil d'auto-évaluation pour les Fonds Fiduciaires pour la Conservation

Avril 2023

Développé par :



WOLFS COMPANY | Part of
Grant Thornton



Outil d'auto-évaluation pour les Fonds Fiduciaires pour la Conservation

L'outil d'auto-évaluation (l'"outil") est une base permettant aux Fonds Fiduciaires pour la Conservation (FFC) d'**évaluer leur conformité aux normes de pratique 2020** de la Conservation Finance Alliance (Bath et al., 2020).

L'outil vise à **simplifier le processus d'évaluation pour les FFC** et à produire des résultats accessibles accompagnés de considérations pratiques pour l'amélioration après la réalisation de l'évaluation.

Ce manuel fournit des **conseils simples sur l'utilisation de l'outil**.

Lorsqu'il décide d'utiliser l'outil, le FFC doit définir précisément **l'objectif, le public, la méthodologie et les ressources disponibles** pour l'évaluation, entre autres.

Bath, P., Luján-Gallegos, V. et Guzmán-Valladares A. (2020), Practice Standards for Conservation Trust Funds Funds - 2020 edition, Conservation Finance Alliance, New York.
<https://www.conservationfinancealliance.org/s/Practice-Standards-For-Conservation-Trust-Funds-2020-EN-links-211208.pdf>

Qui doit participer à l'auto-évaluation ?

Les FFC recommandent qu'au cours d'une auto-évaluation, plusieurs membres de l'équipe et/ou du conseil d'administration **examinent conjointement la conformité aux différentes normes** et parviennent à un **accord sur une réponse commune**.

Certains FFC utilisent une approche très participative en **engageant des équipes entières de personnel** (par expertise) pour conduire l'évaluation, notamment pour s'assurer qu'ils connaissent et utilisent les normes de pratique.

Une alternative consiste à demander à **différentes personnes compétentes** (par exemple, des membres du conseil d'administration, du personnel, voire des tiers externes) de réaliser l'évaluation pour l'ensemble des normes ou par domaine clé. Ensuite, un coordinateur ou une équipe de coordination consolide les résultats de l'évaluation, et clarifie les éventuelles questions en suspens.

La méthodologie choisie par chaque FFC dépendra de son **stade d'évolution, de ses capacités et de son expérience**. Une bonne pratique consiste à **choisir et utiliser une même méthodologie** au fil des ans afin de disposer de données comparables.

Les onglets

Pour garantir une **large accessibilité**, l'outil est construit dans Microsoft Excel et utilise des fonctionnalités simples¹.

Vous pouvez effectuer l'évaluation complète en consultant les quatre **onglets** suivantes.

1. Introduction

2. Evaluation

3. Aperçu des résultats

4. Considérations pratiques

Ce manuel fournit des conseils généraux sur les étapes à suivre lors de l'utilisation de l'outil, mais des instructions plus spécifiques peuvent être trouvées dans chaque onglet.

¹ L'outil a été conçu à partir de la version v2302 de Microsoft Excel pour le système d'exploitation Windows. Il convient de noter que l'utilisation de versions logicielles plus anciennes ou différentes peut entraîner des variations visuelles et, éventuellement, des problèmes de fonctionnalité. Pour minimiser ce risque, le bon fonctionnement de l'outil a été testé par plusieurs représentants de la FFC sur leurs systèmes d'exploitation respectifs et avec les logiciels disponibles.

Onglet 1. Introduction

La **onglet d'introduction** vous guide dans la structure et l'utilisation de l'outil, et comprend de brèves explications sur chaque onglet .



Outil d'auto-évaluation pour les Fonds Fiduciaires pour la Conservation

Version actualisée en mars 2023

Introduction

Cet outil d'auto-évaluation est présenté comme un point de départ pour appuyer les Fonds Fiduciaires pour la Conservation (FFC) à évaluer leur conformité aux normes de pratique 2020 pour les FFC de la Conservation Finance Alliance.

L'objectif de cet outil est de simplifier le processus d'évaluation pour les FFC et de produire des résultats facilement compréhensibles, incluant des considérations pratiques pour l'amélioration après

Lorsqu'il décide d'utiliser cet outil, le FFC doit considérer attentivement son objectif, son public, sa méthodologie, ses ressources disponibles et tout autre critère pertinent pour le FFC.

Étant donné que certains contenus de l'outil correspondent à des extraits résumés des Normes de Pratique 2020 pour les FFC, il est recommandé aux responsables de FFC, au personnel ou aux tiers qui utilisent l'outil d'affiner leur évaluation et l'interprétation des résultats de l'évaluation en consultant les détails supplémentaires dans le document complet.

Structure et utilisation de l'outil

L'outil est organisé en 4 feuilles de calcul différentes :

L'**Introduction (feuille de calcul actuelle)** est la page où sont compilées toutes les informations sur l'outil, son but et son mode d'utilisation.

L'**évaluation** est l'étape où les responsables du FFC, le personnel ou une tierce partie réalisent l'auto-évaluation. Elle est composée des étapes suivantes :

1. **Introduction** | 2. Evaluation | 3. Aperçu des Résultats | 4. Considérations Pratiques

Onglet 2. Evaluation

Étape 1. Sélection des normes de pratique pertinentes pour l'évaluation

La première étape de cette onglet consiste à **sélectionner les normes de pratique pertinentes** pour l'évaluation. Vous pouvez le faire en cliquant sur la cellule *Sélectionner ici*, qui affichera un menu déroulant permettant de sélectionner l'une ou l'autre des options suivantes :

- Un ensemble donné de normes pertinentes pour chaque étape spécifique de l'évolution (c.-à-d. **pré-enregistrement, démarrage, opérationnelle, institutionnelle** ou **terminale**) sur la base de Bath et al. (2020) ;
- **Toutes les normes** ; ou
- Une **sélection personnalisée** de normes.



Étape 1. Sélectionnez les normes de pratique pertinentes pour l'évaluation

Sélectionnez une option dans le menu déroulant pour permettre l'évaluation des normes pertinentes pour votre institution.



Lorsque vous choisissez l'option *Sélection personnalisée*, vous pouvez choisir les normes que vous souhaitez évaluer en cochant les cases correspondantes dans la colonne *Sélection personnalisée facultative*.

Gouvernance	
1	<input type="checkbox"/> Les documents constitutifs définissent clairement les fins pour lesquelles les actifs d'un fonds fiduciaire pour la conservation ou un compte de programme peuvent être utilisés.
2	<input type="checkbox"/> Les documents constitutifs définissent clairement la composition, les pouvoirs et les responsabilités de l'organe (ou des organes) dirigeants. La composition d'un organe dirigeant est conçue de manière que ses membres aient un niveau élevé d'indépendance et de représentation des parties prenantes.
	<input type="checkbox"/> Les membres de l'organe dirigeant sont sélectionnés ou nommés en fonction de leurs compétences et de leur engagement à

Onglet 2. Evaluation

Étape 2. Réalisation de l'évaluation

Gouvernance		Efficacité institutionnelle	Programmes	Administration	Gestion des actifs	Mobilisation des ressources	Sentier des risques et	Introduction	Aperçu des résultats	Consolidation Stratégique
Évaluation										
Étape 2. Effectuez l'évaluation										
Le cas échéant, sélectionnez des normes (supplémentaires) pour l'évaluation en cochant les cases de la colonne "Sélection personnalisée".										
Pour effectuer l'évaluation, utilisez le menu déroulant des cellules de la colonne "Score" (icône droit du tableau) pour attribuer un score sur le degré de mise en œuvre de chaque norme pertinente.										
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;"> Sélection personnalisée en option </div>										
1	<input type="checkbox"/>	Les documents constitutifs définissent clairement les fins pour lesquelles les actifs d'un fonds fiduciaire pour la conservation ou d'un compte de programme peuvent être utilisés.	Documents constitutifs							+
2	<input type="checkbox"/>	Les documents constitutifs définissent clairement la composition, les pouvoirs et les responsabilités de l'organe (ou des organes) dirigeants. La composition d'un organe dirigeant est conçue de manière que ses membres aient un niveau élevé d'indépendance et de représentation des parties prenantes.	Documents constitutifs CV des membres de l'organe de gouvernance							+
3	<input type="checkbox"/>	Les membres de l'organe dirigeant sont sélectionnés ou nommés en fonction de leurs compétences et de leur engagement à contribuer de manière significative à la mission et aux responsabilités globales du FFC (ou du compte de programme).	Documents constitutifs CV des membres de l'organe dirigeant							+
4	<input type="checkbox"/>	Des comités spécialisés sont créés par les organes dirigeants pour fournir des conseils et remplir certaines fonctions du FFC ou du compte de programme de manière plus efficace et efficiente.	Documents constitutifs Termes de référence des comités Procès-verbaux des réunions des comités Procès-verbaux des réunions de l'organe dirigeant Liste des membres des comités							+
	<input type="checkbox"/>	Un organe dirigeant tient au moins trois réunions par an et	Documents constitutifs							+

Une fois que vous avez sélectionné une option dans le menu déroulant, les **normes applicables s'affichent** en couleur et peuvent être évaluées dans les **cellules Score**.

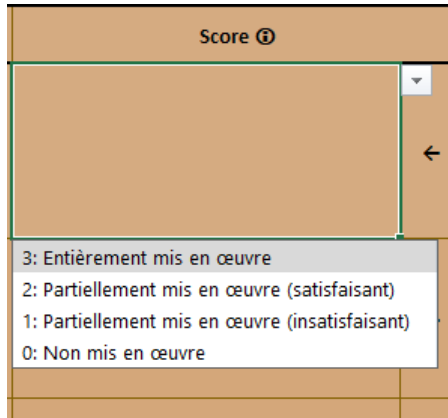
Les **normes grisées ne s'appliquent pas** à l'option sélectionnée. Toutefois, vous pouvez les **ajouter manuellement** en cochant la case *Sélection personnalisée facultative*.

Gouvernance	En témoigne :	Score ⓘ	Commentaires
Sélection personnalisée en option			
<input type="checkbox"/> 1 Les documents constitutifs définissent clairement les fins pour lesquelles les actifs d'un fonds fiduciaire pour la conservation ou d'un compte de programme peuvent être utilisés.	Documents constitutifs		
<input type="checkbox"/> 2 Les documents constitutifs définissent clairement la composition, les pouvoirs et les responsabilités de l'organe (ou des organes) dirigeants. La composition d'un organe dirigeant est conçue de manière que ses membres aient un niveau élevé d'indépendance et de représentation des parties prenantes.	Documents constitutifs CV des membres de l'organe de gouvernance		
<input type="checkbox"/> 3 Les membres de l'organe dirigeant sont sélectionnés ou			

	<input type="checkbox"/>
←	
3: Entièrement mis en œuvre 2: Partiellement mis en œuvre (satisfaisant) 1: Partiellement mis en œuvre (insatisfaisant) 0: Non mis en œuvre	

Onglet 2. Evaluation

Étape 2. Réalisation de l'évaluation



The image shows a screenshot of a software interface. At the top, there is a header bar with the text 'Score' and an information icon. Below this is a large, empty rectangular area with a light brown background. To the right of this area is a vertical scrollbar. Below the main area, a dropdown menu is open, displaying four options: '3: Entièrement mis en œuvre', '2: Partiellement mis en œuvre (satisfaisant)', '1: Partiellement mis en œuvre (insatisfaisant)', and '0: Non mis en œuvre'.

Un clic sur la cellule *Score* **activera un autre menu déroulant** avec **4 options de notation** pour évaluer le niveau de conformité du FFC avec chaque norme de pratique.

Les descriptions de chaque score sont fournies dans la **Onglet d'introduction, ainsi que dans** un commentaire dans la cellule *Score* elle-même.

Note : La distinction entre progrès *satisfaisants* et *insatisfaisants* a été introduite en tant qu'**élément subjectif** permettant à un FFC de qualifier ses progrès en matière de conformité sur la base d'**objectifs et d'attentes définis en interne** lorsqu'une norme a été *partiellement mise en œuvre*. Par conséquent, il est important que les responsables du FFC, le personnel ou les tiers qui utilisent l'outil prennent une **décision délibérée sur la manière d'attribuer** cet élément subjectif de l'évaluation.

Onglet 2. Evaluation

Étape 2. Réalisation de l'évaluation

Étant donné que des évaluations multiples et/ou successives peuvent être menées par différentes équipes ou personnes au fil du temps, il est important de **garder une trace du raisonnement** utilisé pour évaluer chaque norme en fournissant des détails pertinents à ce sujet dans la colonne "Commentaires".

La colonne "Commentaires" peut également être utilisée pour noter les titres et les emplacements des documents utilisés comme **preuves** ainsi que des informations complémentaires essentielles, telles que le statut de ces documents (par exemple, brouillon, version finale, échu, etc.).

En ajoutant les détails pertinents dans cette colonne, un FFC promeut la **continuité**, la **comparabilité** et la **cohérence** entre plusieurs évaluations. Cela peut être particulièrement important lorsqu'une norme est évaluée comme étant *partiellement mise en œuvre*, étant donné les considérations subjectives que l'utilisation de cette catégorie peut entraîner.

Score ⓘ		Commentaires
1: Partiellement mis en œuvre (insatisfaisant)	←	

Onglet 2. Evaluation

Étape 2. Réalisation de l'évaluation

Pendant l'évaluation, vous pouvez utiliser les **boutons** en haut de la page pour vous déplacer dans les **différents domaines clés des normes de pratique** et onglets de l'outil.

Une fois que vous avez **atteint la fin de la onglet de l'évaluation** et que vous avez évalué tous les domaines clés qui s'appliquent à votre sélection, vous êtes prêt à passer à la **Onglet Aperçu des Résultats**.

Gestion des risques et sauvegardes		En témoignage :		Score	Commentaires
1	Sélection personnalisée en option Les FFC élaborent des politiques et des procédures de gestion des risques pour atteindre leurs objectifs de manière fiable, gérer l'incertitude, traiter les griefs et agir avec intégrité.	Liste des politiques et procédures de gestion des risques Politique et procédure de règlement des griefs Politique de dénonciation Couverture d'assurance Registre des risques			
2	Les FFC adoptent et/ou adaptent des sauvegardes et politiques environnementales et sociales reconnues au niveau national et international.	Listes et descriptions des mesures de sauvegardes Manuel(s) d'opération Conventions avec les bailleurs de fonds Plan stratégique			
3	Lorsqu'ils acceptent un financement, les FFC assument la responsabilité de créer des politiques et des procédures pour répondre à toutes les normes requises par les donateurs et les appliquer aux projets financés par les donateurs.	Procédures de gestion des risques Conventions avec les bailleurs de fonds Plan stratégique			
4	Les FFC adoptent une politique d'intégration transversale du genre pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans toutes les opérations.	Politique d'intégration transversale du genre Outil d'analyse de la dimension de genre Données sensibles par sexe et exigences relatives aux indicateurs sensibles au genre dans les modèles de projet			
5	Les FFC définissent clairement les rôles et les responsabilités en matière de surveillance des risques et de mise en œuvre des sauvegardes.	Description du poste de directeur général Description de l'organe dirigeant Manuel(s) des opérations (et/ou manuel des ressources humaines)			
6	Les FFC établissent des politiques visant à protéger la sécurité et le bien-être des membres du personnel et à fournir des conditions de travail sécuritaires.	Manuel des ressources humaines Procédures de gestion des risques Carte indiquant les niveaux de risque dans les zones géographiques des programmes du FFC Polices d'assurance vie et maladie pour le personnel			
7	Les FFC ont une politique de protection des dénonciateurs.	Manuel(s) des opérations Politique de dénonciation Boîte à suggestions anonymes			

Onglet 3. Aperçu des résultats

La **Onglet de Aperçu des Résultats** comporte deux parties : La **première partie** est le tableau ci-dessous, dans lequel vous pouvez **voir graphiquement les résultats de l'évaluation**. Vous pouvez utiliser le code couleur en haut à droite de la page, pour faire correspondre chaque couleur à son score. Si une cellule est blanche, cela signifie que vous ne lui avez pas attribué de score.

Aperçu des Résultats

Haut de la page Introduction **Évaluation** Considérations Pratiques

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des normes applicables et de leur score. Sur le côté gauche se trouvent deux graphiques différents présentant des informations sur les résultats, et servant d'aide visuelle pour l'utilisateur. Ce tableau affiche les scores attribués par norme sous forme d'une couleur.

Aperçu du degré de mise en œuvre des normes de pratique par domaine clé

Gouvernance										
1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9	1,10	
Efficacité institutionnelle										
2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,8			
Programmes										
3,1	3,2	3,3	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8	3,9	3,10	
Administration										
4,1	4,2	4,3	4,4	4,5	4,6	4,7	4,8	4,9	4,10	
Gestion des actifs										
5,1	5,2	5,3	5,4	5,5	5,6	5,7	5,8	5,9	5,10	
Mobilisation des ressources										
6,1	6,2	6,3	6,4	6,5	6,6	6,7	6,8	6,9		
Gestion des risques et sauvegardes										
7,1	7,2	7,3	7,4	7,5	7,6	7,7				

Clé de couleur:
Aperçu du degré de mise en œuvre

Non applicable	
Non mis en œuvre	
Partiellement mis en œuvre (non satisfaisant)	
Partiellement mis en œuvre (satisfaisant)	
Entièrement mis en œuvre	

Onglet 3. Aperçu des résultats

Aperçu des Résultats

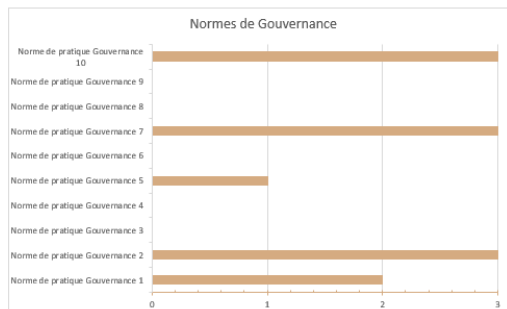
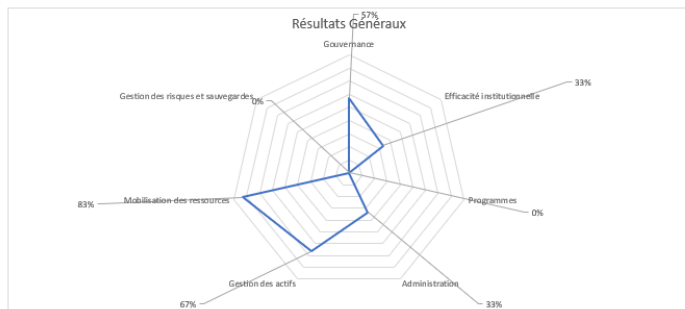
Haut de la page	Introduction	Évaluation	Considérations Pratiques
-----------------	--------------	------------	--------------------------

Clé de couleur:
Aperçu du degré de mise en œuvre

Aperçu des scores obtenus lors de l'autoévaluation

Domaine clé	# Normes	# Nombre de normes applicables pour l'évaluation	# Entièrement mis en œuvre	# Partiellement mis en œuvre (satisfaisant)	# Partiellement mis en œuvre (non satisfaisant)	# Non mis en œuvre	Somme des scores par domaine clé	Score par rapport aux normes applicables
Gouvernance	10	7	3	1	1	1	12	57%
Efficacité institutionnelle	8	2	0	0	2	0	2	33%
Programmes	12	0	0	0	0	0	0	0%
Administration	12	1	0	0	1	0	1	33%
Gestion des actifs	10	1	0	1	0	0	2	67%
Mobilisation des ressources	9	2	1	1	0	0	5	83%
Gestion des risques et sauvegardes	7	0	0	0	0	0	0	0%
Total	68	13	4	3	4	1	22	56%

Aperçu visuel



La deuxième partie de la Onglet Aperçu des Résultats contient un tableau comportant des informations sur les normes applicables et sur le nombre de normes entièrement mises en œuvre, partiellement mises en œuvre ou non mises en œuvre. Il contient également une **note globale** pour les normes applicables.

Le **graphique en toile d'araignée** permet de visualiser les résultats pour chaque domaine clé.

Onglet 4. Considérations pratiques

Considérations Pratiques

Haut de la page Introduction Évaluation Aperçu des Résultats

Le tableau ci-dessous présente les recommandations pratiques ainsi que les ressources externes correspondantes FFC concernant les normes de pratique.

IMPORTANT! L'objectif de ce tableau est de présenter une sélection de considérations pratiques catégorisées « 0 : Non mis en œuvre » et « 1 : Partiellement mis en œuvre (non satisfaisant) » dans les considérations pratiques complètes pour d'autres normes de pratique.

SCORE

Sorteren van A naar Z

Sorteren van Z naar A

Sorteren op kleur

Bladweergave

Filter uit SCORE wissen

Filteren op kleur

Tekstfilters

- (Alle zoekresultaten selecteren)
- Huidige selectie aan filter toevoegen
- 0: Non mis en œuvre
- 1: Partiellement mis en œuvre (insatis)
- 2: Partiellement mis en œuvre (satisfaisant)
- 3: Entièrement mis en œuvre

OK Annuleren

1. Introduction

Toegankelijkheid: onderz...

Enfin, dans la **Onglet Considérations Pratiques**, il est important d'**actualiser le filtre** dans la colonne "scores" chaque fois que vous apportez des modifications à l'évaluation, afin qu'elle affiche les considérations pratiques pertinentes pour les normes ayant les scores les plus bas.

Cette onglet comprend des *Considérations Pratiques* **extraites de l'édition 2020 des Normes de Pratique**. Il est recommandé aux responsables des FFC, au personnel ou aux tiers qui utilisent l'outil d'affiner leur évaluation et l'interprétation de ses résultats en **consultant les détails supplémentaires disponibles dans les descriptions complètes des normes**.

La onglet comprend également une colonne "*Ressources externes*" qui contient **des liens vers la boîte à outils pour les fonds environnementaux de la CFA**. Il est important de noter que ce site web est évolutif et que les ressources pertinentes peuvent ne pas être disponibles à tout moment.

La version actualisée de l'outil d'auto-évaluation des fonds fiduciaires pour la conservation a été rendue possible grâce au soutien financier du Bridge Project et à la coordination de l'Asociación Costa Rica por Siempre. Nous remercions Leonardo García et Andrea Sécola (Asociación Costa Rica por Siempre), Katy Mathias (WCS), David Meyers (CFA) et Stain Katuli (CAFÉ), qui ont fourni des conseils et des informations détaillées tout au long du projet.

Les fonds fiduciaires pour la conservation suivants ont testé la version préliminaire de l'outil et ont fourni des informations précieuses pour l'améliorer : MAR Fund, Caribbean Biodiversity Fund, Mulanje Mountain Conservation Trust Fund, Micronesia Conservation Trust Fund, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), et Fondo Mexicano para la Conservación de la Naturaleza.

Pour de plus amples informations sur l'outil, n'hésitez pas à nous contacter :

Amílcar Guzmán Valladares

amilcar.guzman@nl.gt.com

Alejandra Revilla Cejudo

alejandra.revilla.cejudo@nl.gt.com

Leonardo García

lgarcia@costaricaporsiempre.org

Andrea Sécola Villasmil

asecola@costaricaporsiempre.org



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



CFA

CONSERVATION
FINANCE ALLIANCE



Grant Thornton



WOLFS COMPANY

Part of
Grant Thornton